

Distribution limitée

WHC-03/27.COM/13
Paris, le 19 juin 2003
Original : Anglais/Français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingt-septième session
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle XII
30 juin - 5 juillet 2003**

Point 13 de l'ordre du jour provisoire: Mise en œuvre de la Stratégie globale

RÉSUMÉ

Contenu du document :

- I. Contexte
- II. Tableaux récapitulatifs
- III. Etat d'avancement 2002-2003 et plan d'action régional 2003-2004
- IV. Projets de décisions

Décision requise : le Comité est invité à examiner les projets de décision figurant aux pages 18 et 19 du présent document.

I. Contexte

- 1.1 Bien que la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible ait été adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 18^e session (Phuket, décembre 1994)¹, ce n'est qu'en 1998 que le Comité, lors de sa 22^e session (Kyoto, décembre 1998), a examiné les plans d'action régionaux de la mise en œuvre de la Stratégie globale².
- 1.2 A la suite de la 22^e session du Comité, le Secrétariat a préparé un état d'avancement sur l'ensemble de ces plans régionaux pour les soumettre à l'attention du Comité du patrimoine mondial³. Les plans d'actions reposent principalement sur le renforcement des compétences.
- 1.3 L'objet du présent document est donc de fournir au Comité du patrimoine mondial un état d'avancement sur les actions mises en place en 2002 et 2003 dans le cadre des actions régionales pour la mise en œuvre d'une Stratégie globale approuvées par le Comité lors de sa 25^e session (Helsinki, décembre 2001)⁴ et de proposer un plan d'action pour la période 2004-2005. En raison des contraintes budgétaires du Fonds du patrimoine mondial pour la période 2004-2005, les plans d'action proposés pour 2004-2005 sera financé à la fois dans le cadre des programmes régionaux (voir WHC-03/27.COM/20B), l'assistance internationale, et des fonds extrabudgétaires.
- 1.4 Par ailleurs le Comité a décidé :
- Lors de sa 25^e session à Helsinki, de reporter les réunions et les études thématiques, et de les mettre en œuvre à l'issue des analyses globales de la Liste du patrimoine mondial afin d'identifier les catégories « sous-représentées » du patrimoine ;
 - Lors de sa 26^e session à Budapest (24-29 juin 2002), de reporter les analyses régionales de la Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives nationales, et de les mettre en œuvre à l'issue des analyses globales effectuées par l'ICOMOS pour les biens culturels, et par l'UICN en ce qui concerne les biens naturels qui doivent être examinés par le Comité lors de sa 28^e session en 2004.

II. Tableaux récapitulatifs

Deux tableaux récapitulatifs sur la mise en œuvre de la Stratégie globale en 2002-2003 figurent aux pages 3 et 4.

¹ Voir la section X, Rapport de la 18^e session du Comité du patrimoine mondial (Phuket, décembre 1994)

² Voir le paragraphe X.2, Rapport de la 22^e session du Comité du patrimoine mondial (Kyoto, décembre 1998)

³ Il convient de noter que les Etats parties de la Convention du patrimoine mondial, lors de sa 12^e session (Paris, octobre 1999), ont demandé au Comité du patrimoine mondial de prendre les mesures suivantes :

« (i) adopter un Plan d'action régional pluriannuel pour la mise en oeuvre de la Stratégie globale, comme suite au Plan d'action adopté en 1999, et

(ii) évaluer l'avancement de la mise en oeuvre du Plan d'action de la Stratégie globale avec la participation de tous les Etats parties et définir, en cas de besoin, des mesures d'ajustement pour respecter ses objectifs. »

Le texte complet de la Résolution se trouve à l'adresse <http://whc.unesco.org/fr/archive/12ga-res.htm>

⁴ Voir les paragraphes IX.1 – IX.19, Rapport de la 25^e session du Comité du patrimoine mondial (Helsinki, décembre 2001) et document WHC-01/CONF.208/11

	Total	Afrique	Etats Arabes	APA		LAC		Europe et Amérique du nord			
				Asie	Pac.*	AL*	CAR*	EUR O/N - AN*	EUR C/E*		
Etats membres de l'UNESCO (juin 2003)	191	46	18	27	18	17	16	26	23		
Etats parties à la Convention du patrimoine mondial (juin 2003)	176	38	18	27	13	17	14	27	22		
Nombre d'Etats parties n'ayant aucun site inscrit sur la Liste (juin 2003)	51	15	6	7	10	0	7	4	2		
Nouveaux Etats Parties en 2002-2003	9	1	1	4	3	0	2	0	1		
Etats Parties ayant une Liste indicative (juin 2003)	131	25	13	23	3	16	5	24	20		
Nouvelles Listes indicatives (2002-2003)	8	2	2	1	0	1	1	1	0		
Listes indicatives actualisées en 2002-2003	32	2	2	4	1	5	1	11	6		
Fonds du patrimoine mondial – Assistance préparatoire 2002	Nb de projets	6	5	4	0	2	3	2	3		
	Montant	358654	62953	56480	81000	0	28450	57200	15000	57571	
EXB- Assistance préparatoire 2002	Netherlands FIT	Nb de projets			2	0	3	1	0	0	
		Montant	124000		35000	0	73000	16000	0	0	
	Italian FIT	Nb de projets	7	2	2	1	1	0	0	0	1
		Montant	291000	100000	111400	50000	20000	0	0	0	9600
	Japan FIT	Nb de projets	14	2	1	7	3	0	1	0	0
		Montant	255061	55692	17000	120869	55000	0	6500	0	0
	France-UNESCO	Nb de projets	6	2	1	1	0	1	1	0	0
		Montant	58856	16000	9856	8000	0	15000	10000	0	0
Nb de biens nominés en 2002	13	0	1	2	0	2 (dont 1 extension)	1	4	3		
Nb d'Etats parties ayant une nomination pour la 1^{ère} fois en 2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Nb de sites inscrits en 2002	11 (dont 2 extensions)	0	1	2	0	2 (dont 1 extension)	1	5 (dont 1 extension)	2 (Hongrie)		
Nb d'Etats parties ayant une inscription pour la 1^{ère} fois en 2002	1	0	0	1	0	0	0	0	0		

Abréviations : AL : Amérique latine ; Pac. : Zone Pacifique ; EUR O/N : Europe de l'ouest et du nord ; AN : Amérique du nord ; EUR C/E : Europe du centre et de l'est.

	Réunions et études sur les listes indicatives	Réunions et études thématiques
Afrique	<ul style="list-style-type: none"> - « Atelier national de préparation des listes indicatives de biens culturels répondant aux critères d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial à l'île Maurice » (Île Maurice, 28 mars-8 avril 2003) 	<ul style="list-style-type: none"> - 3^e séminaire régional thématique sur les cadres légaux pour la protection du patrimoine immatériel (Mutare, Zimbabwe, 21-25 Octobre 2002) - Les sites de Southern African Rock Art - L'architecture coloniale britannique en Afrique (Etude ICOMOS) - Les forts et châteaux ghanéens (Etude ICOMOS)
Etats arabes	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion régionale (Amman, Jordanie, 5-9 mai 2002) - Réunion régionale pour l'harmonisation des listes indicatives de biens naturels dans les Pays arabes (Le Caire, Egypte, 7-10 février 2003) 	<ul style="list-style-type: none"> - World Heritage Opportunities for Marine Biodiversity, A. Meriwether W Wilson - La conservatoire dans l'Atlantique Est, la Méditerranée du sud et la Mer rouge, mars 2003
Asie et Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la Liste du patrimoine mondial et de la liste indicative des pays d'Asie centrale et d'Asie 	<ul style="list-style-type: none"> - Le patrimoine moderne en Asie
Amérique latine et Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> - Archéologie d'Amérique latine - Archéologie des Caraïbes 	<ul style="list-style-type: none"> - Camino Inca - Patrimoine moderne - Patrimoine en bois
Europe et Amérique du Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation des listes indicatives de la région du Caucase (Tbilissi, Georgia, octobre 2002) - Réunion sur les listes indicatives de l'Ukraine et des pays voisins (Crimée, Ukraine, mai 2003) - Réunion d'harmonisation pour la région Baltique (Lettonie, juin 2003) 	<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine en bois en Europe de l'Est (rapport de stage) - Etude sur les ponts (rapport de stage) - Publication sur les paysages culturels viticoles (Hongrie, 2002) - Réédition de « Linking Culture and Nature » (Pays-Bas, 2003) - Réunion d'Harvard sur le patrimoine culturel et naturel dans l'hémisphère est (USA, 2002) - Villes fortifiées en Europe de l'est et centrale (Etude ICOMOS) - Les monastères orthodoxes dans les Balkans (Etude ICOMOS)
Mondial	<ul style="list-style-type: none"> - L'union des valeurs universelles et locales : La gestion d'un avenir durable pour le patrimoine mondial (Amsterdam, Pays Bas, juin 2003) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites textiles historiques (Etude TICCH) - Sites historiques miniers non ferreux et métallurgiques (Etude TICCH) - Les houillères internationales (Etude ICOMOS)

	Analyses ICOMOS de la Liste du patrimoine mondial et de la liste indicative	Analyses UICN de la Liste du patrimoine mondial et de la Liste indicative
Mondial	Analyse des biens culturels et mixtes de la Liste du patrimoine mondial	<p>Analyse des biens naturels et mixtes de la Liste du patrimoine mondial</p> <p>Analyse fondée sur des systèmes d'information géographique (SIG) de la représentation des sites du patrimoine mondial naturel (répartition par types d'habitat). Les résultats contribueront à l'analyse du rapport 2003 sur les parcs naturels qui sera présenté au 5^e Congrès des parcs naturels (Durban, septembre 2003). Le rapport final de cette analyse sera présenté au Comité du patrimoine mondial lors de sa 28^e session</p> <p>Publication de « Analyse générale des zones montagneuses protégées sur la Liste du patrimoine mondial, (septembre 2002)</p>

NB : Aux études et réunions mentionnées ci-dessus – traitant de questions spécifiques liées à la Stratégie globale – s'ajoutent d'autres réunions de nature plus générale destinées à promouvoir la Convention du patrimoine mondial s'inscrivant également dans la Stratégie globale.

III. ETAT D'AVANCEMENT ET PLAN D'ACTION

III.1 ACTIVITES THEMATIQUES

III.1.1 patrimoine mondial marin

- Atelier d'experts marins (Hanoi, VietNam, 22 février-1^{er} mars 2002) :
 - objectifs : identifier les sites potentiels de biodiversité marine dans les zones tropicales ; suggérer des approches innovantes (sites transfrontaliers et en série),
 - résultats : actes publiés dans la collection « World Heritage papers » (n^o 4), et disponibles sur Internet ;
- Trois projets pilotes, lancés dans les sous-régions du Pacifique et des Caraïbes :
 - projet de conservation du paysage marin et de corridor de gestion, impliquant les sites du patrimoine mondial des Galápagos (Equateur) et des îles Cocos (Costa Rica) et, éventuellement des îles plus petites en Colombie (Malpelo et Gorgona) et au Panama (Coiba). Le projet devrait débuter en 2003,
 - nomination transfrontalière des Iles et atolls du Pacifique central (zones migratoires essentielles pour les poissons, oiseaux et mammifères marins) : des discussions sont engagées avec Kiribati, les îles Cook, la Polynésie française et les Etats-Unis d'Amérique. Premier atelier de planification internationale organisé à Honolulu (Hawaii, 2- 6 juin 2003),
 - préparation d'une nomination transfrontière comprenant le parc national Los Roques et, éventuellement, l'archipel Los Aves du Venezuela, le parc marin de Bonaire et les parcs marins de Curaçao aux Antilles néerlandaises (Pays-Bas). Des discussions sont en cours avec les Antilles néerlandaises (Pays-Bas) et le Venezuela. Ces pays ont tous deux manifesté leur intérêt pour le projet et la première réunion bipartite de planification a eu lieu à Bonaire (1-4 mai 2003) ;
- Un document provisoire sur la stratégie marine du patrimoine mondial sera établi ;
- Une réunion sur les opportunités de classement de sites marins doit avoir lieu avant le Congrès mondial des parcs naturels, organisé par l'UICN (Durban, Afrique du Sud, 7 septembre 2003) :
 - objectifs : examiner les activités de suivi des ateliers marins et discuter des futures activités,
 - participants : gestionnaires de sites, organisations partenaires (partenariats établis ou à venir).

III.1.2 Paysages culturels du patrimoine mondial

Evaluation approfondie des paysages culturels du patrimoine mondial en 1992-2002, comprenant 13 études thématiques entreprises en 2002 dans toutes les régions du monde. Etude présentée à l'atelier international « Paysages culturels – les défis de la conservation » (Ferrara, Italie, 11-12 novembre 2002), publiée en 2003 dans la collection « World Heritage papers ».

III.1.3 Etude de l'UICN sur les sites de montagne

« Analyse générale des zones montagneuses protégées sur la Liste du patrimoine mondial » (UICN, septembre 2002) :

- Publiée avec le soutien de l'UNESCO et du Banff Centre (Canada), comme contribution à l'Année internationale de la montagne ;
- 6^e document de travail de l'UICN, fournissant une analyse générale des sites naturels du patrimoine mondial dans les principaux biotopes du monde ;
- Répertorie les sites de montagne inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (55 sites naturels et mixtes, soit un tiers du total de tous les sites naturels et mixtes figurant sur la liste en 2002). Les montagnes font partie des trois biotopes les plus « représentés » sur la Liste du patrimoine mondial, au même titre que les zones humides terrestres et les zones marines côtières ;
- Analyse les sites inscrits, et propose 28 sites de montagne dans 25 pays, qui pourraient retenir l'attention des Etats parties en vue d'une nomination, parmi lesquels 9 sites en Asie centrale (région la plus montagneuse du monde, et un site naturel inscrit) et 7 dans la région arctique (aucun site inscrit à ce jour).

III.1.4 Etudes sur les Forêts boréales

Projet de rapport sur des sites de forêts boréales répondant aux critères d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial (Bureaux régionaux de l'UICN, Canada et Russie, 2002) :

- Objectif : promouvoir le développement d'un réseau de sites de forêts boréales inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, afin d'améliorer leur gestion et leur conservation ;
- Champ de l'étude : couvre la zone entre l'Alaska et la Russie, y compris les Etats-Unis, le Canada, la Russie, la Finlande, la Norvège et la Suède. Contributions d'experts de ces différents pays ;
- Les résultats peuvent être examinés lors d'un atelier (Russie, octobre 2003), organisé en collaboration avec l'Etat partie de la Fédération de Russie, avec le soutien du Fonds du patrimoine mondial :
 - objectifs : identifier les sites prioritaires en vue d'une nomination, diffuser les techniques et pratiques de gestion les plus performantes, proposer des moyens pour faire face aux menaces pesant sur les forêts boréales,
 - résultats attendus : rapport définitif à présenter au Comité du patrimoine mondial lors de sa 28^e session.

III.2 ACTIVITES REGIONALES

III.2.1 Asie

III.2.1.1 Etat d'avancement janvier 2002 - avril 2003

Les activités suivantes ont été entreprises, en plus de (i) l'exercice des rapports périodiques régionaux comprenant un volet lié à la Stratégie globale, (ii) la coopération entre les 27 Etats parties asiatiques, le Centre du patrimoine mondial, les organisations consultatives et d'autres partenaires :

- Réunion de Stratégie globale en Asie centrale, présentant les méthodes de préparation des liste indicatives et des dossiers de nomination pour les biens naturels et mixtes (Almaty, Kazakhstan, décembre 2002) ;
- Etude sur le patrimoine du 19-20^e siècle en Asie du Sud pour aider les Etats partie de cette région à préparer les nominations de sites du patrimoine moderne (un seul bien du patrimoine industriel indien est sur la Liste du patrimoine mondial à ce jour). Etude commencée en décembre 2001, et qui devrait se terminer d'ici septembre 2003 ;
- Réunion d'experts sur le patrimoine moderne (Chandigar, Inde, février 2003) ;
- Etude sur le patrimoine culturel d'Asie centrale pour aider les Etats parties de cette région à harmoniser leurs liste indicative (fin prévue en décembre 2003) ;
- Assistance exceptionnelle au Gouvernement afghan dans la préparation du dossier de nomination de la Vallée de Bamiyan pour une inscription d'urgence sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste du patrimoine mondial en péril ;
- Etude sur le patrimoine culturel asiatique pour aider les Etats parties de cette région à réviser et harmoniser leurs listes indicatives (fin prévue en mai 2004).

III.2.1.2 Plan d'action régional 2004-2005

Les actions de Stratégie globale recommandées par tous les Etats parties asiatiques au cours de l'exercice de rapports périodiques seront mis en œuvre dans le cadre du programme régional pour l'Asie (voir WHC-03/27.COM/20B). Ces actions ne seront mis en œuvre que si les Etats parties soumettent une demande d'assistance internationale dans le cadre du Fonds du patrimoine mondial ou des fonds extrabudgétaires. Les domaines d'actions prioritaires sont les suivants :

- Renforcement de la législation à travers une expertise juridique fournie à certains pays et sous-régions, favorisant les mesures de protection des paysages culturels (en particulier les nominations en série de Routes, comme la Route de la soie), du patrimoine moderne, protohistorique ou vernaculaire ;
- Renforcement des compétences pour préparer des listes indicatives, des cartes, des dossiers de nomination et des plans de gestion ;
- Analyses sous-régionales de la Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives nationales pour harmoniser les listes indicatives régionales et identifier de futures études thématiques.

III.2.2 Sous-région pacifique

III.2.2.1 Etat d'avancement janvier 2002 - avril 2003

- Atelier de renforcement des compétences du patrimoine mondial pour les îles du Pacifique (Apia, Samoa, 12 -21 février 2003) :
 - organisé avec le soutien du fonds en dépôt italien,
 - objectif : renforcer les compétences professionnelles et institutionnelles des Etats membres des îles du Pacifique afin de promouvoir la mise en œuvre de la Convention,
 - sessions de formation sur les mécanismes de coopération internationale, la Convention du patrimoine mondial, l'assistance internationale et l'élaboration de stratégies nationales pour le patrimoine mondial,
 - participants : représentants des îles Cook, Kiribati, Marshall, Niue, Palau, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu ; représentants de l'ICOMOS, de l'ICCROM, de l'UICN, du Bureau de l'UNESCO pour les Etats des îles du Pacifique et du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO,
 - programme de l'atelier restitué dans un manuel de formation intitulé « Guide de conservation du patrimoine mondial pour le Pacifique », matériel indispensable pour de futures sessions de formation dans la sous-région Pacifique ;
- Programme régional pour le Pacifique proposé dans le prolongement des rapports périodiques nationaux soumis par la plupart des Etats parties des îles du Pacifique (voir WHC-03/27.COM/20B). Le gouvernement norvégien financera la réunion de consultation pour l'élaboration du programme et la participation d'un représentant de la sous-région Pacifique à la 27^e session du Comité du patrimoine mondial ;
- Nouveau projet de nomination du site agricole primitif de Kuk (Papouasie-Nouvelle Guinée), préparé avec le soutien du fonds en dépôt japonais. Une demande d'assistance préparatoire pour la seconde phase de la préparation de la nomination sera soumise par la Commission nationale de Papouasie-Nouvelle Guinée auprès de l'UNESCO ;
- Aucun élément nouveau dans la préparation du dossier de nomination de Bobongara dans la Péninsule de Huon (avant projet reçu en 1999) ;
- Projet d'évaluation de la valeur culturelle de l'ensemble de l'île de Rennell (Iles Salomon), financé en 2000-2001. Le projet n'a pu être mis en œuvre en raison de troubles civils et politiques ;
- Première phase de la préparation du dossier de nomination sur la Liste du patrimoine mondial de Levuka, Ovalau (Fidji, municipalité et île), financée par le fonds en dépôt japonais :
 - demande d'assistance préparatoire pour le projet sur la consultation des partenaires du patrimoine mondial, afin d'engager un processus participatif destiné à identifier le patrimoine culturel et naturel fidjien répondant aux critères du patrimoine mondial,
 - demande d'assistance préparatoire pour une étude comparative sur la ville de Levuka : étude chronologique et thématique sur l'évolution de Levuka dans l'histoire de Fidji, du Pacifique et du monde ;

- La demande d'assistance préparatoire de Vanuatu pour dresser l'inventaire des sites et préparer la liste indicative a été approuvée (durée prévisionnelle 3 ans). Vanuatu devrait bientôt demander une Assistance préparatoire pour la nomination « Roi Mata ». ;
- « Voyage d'études » pour les dirigeants de Nan Madol (Etats fédérés de Micronésie) au parc national de Tongariro (Nouvelle-Zélande) :
 - financé par le fonds en dépôt italien,
 - objectifs : démontrer aux dirigeants traditionnels et aux élus des Etats fédérés de Micronésie les avantages de la Convention du patrimoine mondial,
 - mise en œuvre prévue avant fin 2003 avec le soutien de la Nouvelle-Zélande ;
- Etude de l'architecture coloniale de Palau (financement par le fonds en dépôt espagnol) ;
- Réunion pour discuter de la faisabilité d'une nomination transfrontalière en série pour les atolls et les îles du Pacifique central (y compris les Iles de la Ligne) (Honolulu, Hawaii, 2-6 juin 2003) :
 - organisée par le Centre du patrimoine mondial en coopération avec le musée Bishop,
 - participants des îles Cook, de Kiribati, des Etats-Unis d'Amérique (Ministère de la Pêche et de la Faune), de l'UICN, de la NOAA, de la Conservation de la nature, du musée Bishop, de l'UNESCO Apia et du Centre du patrimoine mondial.

III.2.2.3 Plan d'action régional 2004-2005

- Programme régional pour le Pacifique (Patrimoine mondial – Pacifique 2009) :
 - proposé à l'issue l'exercice des rapports périodiques (voir WHC-03/27.COM/20B),
 - objectifs : sensibiliser au patrimoine mondial, renforcer les compétences, encourager les partenariats et favoriser la préparation des listes indicatives et des dossiers de nomination, notamment les nominations transfrontalières en série ;
- Demandes de financement soumises aux bailleurs de fonds :
 - discussions préliminaires avec le gouvernement de Papouasie-Nouvelle Guinée et Conservation International (CI) et étude de faisabilité sur la nomination potentielle de la baie de Milne,
 - évaluation de la valeur patrimoniale des 17 zones de conservation communautaires définies par le programme régional océanien pour l'environnement (PROE),
 - étude sur l'architecture traditionnelle et coloniale dans le Pacifique,
 - contribution au programme régional pour le Pacifique 2009.

III.2.3 Amérique latine et Caraïbes

III.2.3.1 Etat d'avancement janvier 2002 - avril 2003

- Réunion thématique d'experts sur le patrimoine urbain en bois dans les Caraïbes (Georgetown, Guyane, 4-7 février 2003) :
 - organisée par le Bureau de l'UNESCO pour les Caraïbes à Kingston, la CARIMOS et le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Guyane à l'invitation du Centre du patrimoine mondial,
 - soutien financier des gouvernements des Pays-Bas et de Guyane,
 - participation de 30 experts de la sous-région caraïbe ;
- Réunion sous-régionale sur le Camino Inca (Lima, Pérou, 2-4 avril 2003) :

Le Qhapac Nan – Camino Inca désigne les grands réseaux de chemins de communication qui, à l'époque préhispanique, relient les territoires actuels de la Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie, Chili et Argentine. Ces réseaux connurent leur apogée sous le règne des Incas. Le système était composé des routes proprement dites et de complexes architecturaux et ouvrages d'art associés (hébergements, équipements de stockage, ponts, etc.). Il servait de liaison entre les zones d'habitat, les centres administratifs, les zones agricoles et minières, et les lieux religieux et sacrés. Ce système routier traverse des zones de biodiversité et d'une grande valeur culturelle. C'est en 2001 que le Pérou décida de promouvoir l'inscription du Camino Inca sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel. Le site fut ensuite inscrit sur les listes provisoires du Pérou et de l'Argentine. La réunion sous-régionale, proposée par l'Argentine, la Bolivie, le Chili, l'Equateur et le Pérou, a été organisée pour coordonner l'approche de l'initiative Camino Inca et pour soumettre une proposition de projet de coopération technique à la Banque interaméricaine de développement (IDB). Cette proposition de projet, basée sur l'identification et la gestion des ressources archéologiques et naturelles, le développement durable du tourisme et de la vie locale, a reçu le soutien de la Bolivie, du Chili et de l'Equateur.

Lors de cette réunion sous-régionale, les représentants ont demandé au Centre du patrimoine mondial d'informer le Comité du patrimoine mondial des actions entreprises par les Etats parties à titre individuel et de leur transmettre les résultats de la réunion. Les détails concernant les résultats de cette réunion ainsi que les propositions d'actions figurent dans le document WHC-03/27.COM/INF.13, et un projet de décision (27 COM13.2) est présenté aux pages 18 et 19 du présent document.

- Publication de "Paisajes Culturales en Mesoamerica", actes de la réunion d'experts (San Jose, Costa Rica, 2002).

III.2.3.2 Plan d'action régional 2004-2005

Les rapports périodiques pour la région sont en cours, deux réunions de Stratégie globale sont en préparation :

- Réunion thématique d'experts sur les sites archéologiques dans les Caraïbes ;
- Réunion d'experts scientifiques sur le Camino Inca au Pérou en préparation (Cajamarca, Pérou) :
 - étude sur les ressources humaines et l'état des connaissances dans le domaine de la documentation et de la recherche, conduite par le Centre du patrimoine mondial en vue de la réunion,
 - des experts de tous les pays concernés devront être sélectionnés dans différents domaines, y compris les ressources archéologiques, les systèmes de communication, le paysagisme, les lieux sacrés, la gestion des zones naturelles protégées, les communautés indigènes et le tourisme responsable.

III.2.4 Etats arabes

III.2.4.1 Etat d'avancement janvier 2002 - avril 2003

- Atelier de formation régional au Caire (Egypte, 17-20 février) :
 - objectifs : préparer et harmoniser les listes indicatives du patrimoine naturel dans les Etats arabes ; développer une stratégie pour la nomination des sites naturels en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour les Etats arabes,
 - recommandations : identification d'un plus grand nombre de sites naturels et mixtes sur les listes indicatives et préparation des dossiers de nomination ; activités sur la terminologie, les procédures, les médias et la sensibilisation du public, afin d'identifier et d'étudier les sites répondant aux critères de nomination ; établissement d'un « Conseil arabe » en charge de la coordination de toutes les actions de protection du patrimoine naturel arabe, proposant des politiques éducatives et encourageant l'écotourisme,
 - résultats : établissement d'une liste de 57 sites, divisée en 13 types d'habitat, qui montre la forte proportion de sites paysagers, de sites de biodiversité, de sites montagneux, forestiers et arbustifs, et indique que les sites proposés déjà déclarés comme réserves naturelles sont combinés à des caractéristiques culturelles ;
- Atelier de formation sur la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial et l'harmonisation de la liste indicative dans la région arabe (Amman, Jordanie, 5-9 mai 2002). Tous les Etats parties arabes étaient représentés et un participant de l'Autorité nationale palestinienne était présent en tant qu'observateur.

III.2.4.2 Plan d'action régional 2004-2005

- Etude sur la Liste du patrimoine mondial et les listes indicatives des Etats arabes :
 - objectifs : déterminer dans quelle mesure la diversité du patrimoine culturel de la région est représentée sur la Liste du patrimoine mondial et les Listes indicatives ; fournir des orientations au Comité du patrimoine mondial et aux Etats parties,
 - résultats : ils devront être prêts pour être soumis Comité du patrimoine mondial lors de sa 29^e session (2005) ;
- Des actions de Stratégie globale devront être engagées dans le cadre du programme régional pour les Etats arabes.

III.2.5 Afrique

III.2.5.1 Etat d'avancement janvier 2002 - avril 2003

Le Centre poursuit ses efforts pour encourager les huit Etats membres de l'UNESCO, Djibouti, Guinée équatoriale, Guinée Bissau, Lesotho, Sao Tome et Principe, Sierra Leone, Somalie et Swaziland, à ratifier la Convention. Huit Etats parties ont établi des comités nationaux, et un plan de gestion est déjà en cours d'examen pour les sites du Mont Kenya, Dja, Tombouctou, Djenné et Bandiagara.

Les actions suivantes ont été entreprises en 2002-2003 :

- Mission d'étude du patrimoine en terre à Tombouctou, vieilles villes de Djenné et falaise de Bandiagara, pays des Dogons (Mali, 13 -25 juillet 2002) ;
- Mission préparatoire d'experts sur l'Ile de Mozambique (25 mars-5 avril 2003) ;
- Mission et atelier national à l'Ile Maurice portant sur le renforcement des compétences nationales et l'inventaire du patrimoine de l'île en vue d'établir une liste indicative (25 mars-5 avril 2003), organisés en collaboration avec la Convention France-UNESCO ;
- Réunion d'expert sur la Grande Vallée du Rift (Mer morte, Israël, octobre 2002) :

La Grande Vallée du Rift est un phénomène géomorphologique de valeur culturelle et naturelle exceptionnelle, qui s'étend sur les continents africains, arabes et européens sur une longueur de 7000 km et traverse 22 pays. Au-delà de ses attributs géomorphologiques, la Grande Vallée du Rift présente des caractéristiques environnementales et culturelles uniques. Dans la région, on compte 61 sites culturels et naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, parmi lesquels 16 sites dont la valeur patrimoniale est directement liée à la Grande Vallée du Rift. Le projet de nomination de la Grande Vallée du Rift sur la Liste du patrimoine mondial repose sur une meilleure compréhension des liens interrégionaux, qui enrichit la valeur de chaque site. Ce projet pionnier pourrait ouvrir la voie à de nouvelles nominations transfrontalières ou en série dans la région et à un renforcement de la coopération régionale.

- Atelier international sur la gestion des zones protégées en Afrique occidentale (14-19 avril 2003), organisé en collaboration avec l'Université du Bénin ;
- Participation à l'atelier international sur le patrimoine morave (Christiansfeld, Danemark, 17 mars 2003) ;

- Assistance préparatoire au Bénin pour le projet Route de l'esclave :

Le dossier « Bénin, Route de l'esclave » s'inscrit en priorité dans la liste indicative de ce pays. Le dossier de nomination soumis en 2001 ayant été considéré comme incomplet, le Centre du patrimoine a demandé un approfondissement du dossier face au caractère exceptionnel du site. Le site s'inscrit prioritairement dans les critères des paysages culturels mais avec toutefois une possibilité de mixité par l'intégration d'une variété de paysages naturels qui se développent sur les 400 km du site, et pourrait être inscrit dans le cadre d'une nomination en série. Si, au départ de l'étude, la ville de Ouidah constituait la seule concentration urbaine importante du site – la dénomination « Ouidah, Route de l'esclave » avait alors été adoptée – les analyses ultérieures, et en particulier la mission du Centre du patrimoine mondial de 2001, ont mis en valeur l'intérêt d'intégrer les villes d'Abomey et Ganvié. Bien que limité au Bénin, le sujet s'inscrit dans la continuité du projet de coopération internationale « La Route de l'esclave », lancé en 1993 par l'UNESCO (résolution 27C/3.13) et va constituer une contribution déterminante pour la commémoration en 2004 sous l'égide de l'UNESCO de l'année de l'esclavage. Le renforcement des capacités d'expertise africaine sur le patrimoine est également un des enjeux principaux de ce projet, notamment par la mobilisation des écoles internationales EPA (Ecole du Patrimoine Africain de Porto Novo) et EAMAU (Ecole Africaine des métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme de Lomé) pour la préparation du dossier d'inscription

III.2.5.2 Plan d'action régional 2004-2005

- Mission d'experts en Erythrée pour l'inventaire du patrimoine moderne prévue en 2003 (soutien potentiel du fonds en dépôts italien) ;
- Mission d'experts et atelier sous-régional sur la réhabilitation du patrimoine en terre (Mali, 2004) ;
- Réunion internationale d'experts sur la vallée du grand Rift prévue à Nairobi, Kenya, en 2003 (demande d'Assistance internationale soumise par l'Etat partie au Comité lors de sa 27^e session, voir document WHC-03/27COM/12) ;
- Proposition de groupe de travail international sur les « Sites transfrontaliers du patrimoine mondial pour la conservation de la biodiversité » au Congrès mondial des parcs naturels (Durban, Afrique du Sud, 8-17 septembre 2003) ;
- Missions d'experts prévues dans au moins quatre pays pour renforcer les compétences en matière d'inventaire des sites patrimoniaux en Afrique dans la perspective de Listes provisoires (2003–2004) ;
- Atelier de renforcement des capacités régionales en matière d'inventaire des terres humides ayant une valeur patrimoniale en vue de l'établissement d'une liste indicative, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Ramsar (Niamey, Niger, 30 mai-6 juin 2003) ;

- Mission d'assistance à l'Etat partie pour le renforcement des compétences en matière d'inventaire du patrimoine en vue de l'établissement de listes indicatives, en collaboration avec le Bureau du PNUD du Cap Vert (second semestre de 2003) ;
- Assistance à 2 ou 3 pays dans l'établissement de comités nationaux et de centres de liaison nationaux pour la Convention du patrimoine mondial afin d'améliorer la participation et le partage d'informations à l'intérieur et entre les Etats parties d'Afrique ;
- Proposition de réunion régionale sur le patrimoine en Afrique du Sud : « Penser et promouvoir la culture publique et l'histoire » (Zambie, premier semestre 2004) ;
- Activités associées à la Route de l'esclave : « 2004, année internationale pour la commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition » :
 - étude sur les sites culturels et mixtes figurant sur la Liste du patrimoine mondial et sur les listes indicatives nationales relatives à la Route de l'esclave,
 - évaluation de la gestion et proposition de projets pour trois sites pilotes situés sur la Route de l'esclave (financement potentiel par des fonds extrabudgétaires),
 - trois missions prévues sur des sites potentiels de la Route de l'esclave afin d'encourager une nomination en série,
 - mission de surveillance réactive à l'île de Gorée au Sénégal (dans un état alarmant),
 - série de publications dans le bulletin CRATerre-EAG sur l'esclavage et le commerce des esclaves concernant les sites du patrimoine mondial (en collaboration avec CRATerre-EAG) ;
- Suivi de la mise en œuvre du programme Africa 2009 (voir WHC-03/27.COM/INF20B) pour le renforcement des compétences institutionnelles dans le patrimoine culturel. Une demande d'assistance de 200 000 US\$ a été soumise par l'ICCROM et le Centre du patrimoine mondial et sera examinée au cours de la présente session ;
- Les activités de Stratégie globale seront étroitement liées aux actions de suivi pour la mise en œuvre du programme régional pour l'Afrique (voir WHC-03/27.COM/ INF.20C).

III.2.6 Europe

III.2.6.1 Etat d'avancement janvier 2002 - avril 2003

Activités consacrées aux régions actuellement sous-représentées sur la Liste du patrimoine mondial : région du Caucase, Europe centrale, Europe de l'Est et région baltique.

- Réunion d'harmonisation des listes indicatives dans la région du Caucase, organisée en collaboration avec le Bureau de Moscou et les autorités géorgiennes (Tbilissi, Géorgie, 23-28 octobre 2002). Les résultats et recommandations devront être distribués à tous les pays de la région ;
- Participation à une réunion d'experts en présence du Président de la République d'Ossétie du Nord-Alania (siège de l'UNESCO, 1^{er} avril 2003) sur le thème « Sauvegarde du patrimoine culturel, écologie des montagnes et développement durable : le cas de la République d'Ossétie du Nord-Alania », où les résultats de la réunion d'harmonisation ont été présentés ;
- Réunion pour l'identification des sites potentiels en Ukraine et pour l'harmonisation des listes indicatives d'Ukraine et des pays voisins avec le soutien du Fonds du patrimoine mondial à hauteur de 19 600 US\$ (Ukraine, 22-24 mai 2003) ;
- Réunion d'harmonisation des listes provisoires dans la région baltique, organisée en collaboration avec les autorités lettonnes, la Fondation allemande du patrimoine mondial et la Fondation nordique du patrimoine mondial (Lettonie, 2-4 juin 2003) ;
- Réunion du groupe de travail (12 septembre 2002) organisée en coopération avec le Conseil de l'Europe pour identifier le patrimoine géologique :
 - participants : ProGeo, Geosites, Union internationale des sciences géologiques, Fédération européenne des géologues et Association paléontologique européenne,
 - recommandation sur la « Conservation du patrimoine géologique et des zones d'intérêt géologique particulier », à préparer par le Comité pour les activités du Conseil de l'Europe en matière de diversité biologique et paysagère (CO-DBP), pour soumission au Comité des ministres du Conseil de l'Europe ;
- Réunion sur les phénomènes de karsts tempérés, proposée par les autorités françaises, à organiser en même temps que la prochaine réunion du groupe de travail en septembre 2003 ;
- Etude sur le patrimoine en bois en Europe de l'Est.

III.2.6.2 Plan d'action régional 2004-2005

Les régions d'Europe et d'Amérique du Nord ont commencé l'exercice de soumission des rapports périodiques, comprenant un volet consacré à la Stratégie globale :

- Assistance aux Etats parties dans la préparation et l'actualisation des listes indicatives, priorité étant donnée aux activités sous-régionales. Plusieurs demandes d'assistance préparatoire ont été reçues (notamment du Bélarus) ;
- Suivi des réunions d'harmonisation organisées dans les régions prioritaires d'Europe, en particulier l'Europe centrale et l'Europe de l'Est et diffusion des résultats à tous les acteurs ;
- Diffusion aux autorités nationales des résultats des études thématiques (notamment sur le patrimoine géologique) et des réunions régionales sur la Stratégie globale (notamment sur les paysages culturels d'Europe de l'Est, l'Arc alpin).

IV. PROJETS DE DECISIONS

Projet de décision 27 COM 13.1

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Prenant acte des états d'avancement et des plans d'action régionaux 2002-2003 pour la mise en oeuvre de la Stratégie globale 2004-20052, tels que présentés dans le document WHC-03/27.COM/13,*
2. *Demande au Centre du patrimoine mondial, en collaboration avec les organisations consultatives et les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie globale, contribuant au renforcement de la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial.*

Projet de décision 27 COM 13.2

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Prenant acte des informations fournies par le Secrétariat dans le document WHC-03/27.COM/13 et WHC-03/27.COM/INF.13 concernant l'initiative de cinq Etats parties des Andes de collaborer dans le processus de nomination du système routier de Qhapac Nan – Camino Inca, en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial,*
2. *Considérant les résultats de la réunion de consultation avec les Délégation permanentes auprès de l'UNESCO (29 janvier 2003, siège de l'UNESCO), et les documents adoptés lors du premier atelier sous-régional qui a eu lieu à Lima, Pérou, les 1^{er} et 2 avril 2003,*
3. *Accueillant avec satisfaction le souhait des Etats parties de mettre en place une coopération multi-nationale pour une nomination conjointe sur la Liste du patrimoine mondial, et de répondre aux priorités établies par le Comité du patrimoine mondial dans le cadre de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondiale représentative et de la Déclaration du Comité de Budapest,*
4. *Demande au Centre du patrimoine mondial de mettre en place un mécanisme de consultation avec les Délégations permanentes des Etats parties concernés, afin d'assurer la coordination et le suivi des actions et de l'assistance internationale au niveau sub-régional – et au niveau national le cas échéant. Cette coordination est nécessaire pour mener à bien le processus de nomination de Qhapac Nan-Camino Inca en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial ;*
5. *Demande également au Centre du patrimoine mondial en consultation et en coordination avec les Délégations permanentes des Etats parties concernés, et en coopération avec les bureaux régionaux de l'UNESCO concernés, de coordonner cette initiative d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial avec les autres programmes, projets et activités de même type, tels que le projet de coopération technique de la Banque Inter-Américaine de Développement et le projet pour les zones protégées de l'UICN ;*

6. *Demande au Centre du patrimoine mondial de collaborer avec les Etats parties concernés dans la mise en œuvre des recommandations du premier atelier technique sous-régional, qui a eu lieu à Lima, Pérou, et dans la mobilisation des fonds extra-budgétaires auprès institutions financières et des bailleurs de fonds ;*
7. *Autorise le Centre du patrimoine mondial à organiser une réunion scientifique sur le Qhapac Nan – Camino Inca, conformément aux recommandations des délégués lors de la réunion à Lima en avril 2003. Cette réunion devrait avoir lieu au Pérou durant le deuxième semestre 2003 ;*
8. *Demande au Centre du patrimoine mondial de tenir le Comité informé des avancés dans la mise en œuvre de cette initiative.*

Projet de décision 27 COM 13.3

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Notant avec inquiétude les disparités persistantes entre les Etats parties dans leur capacité à proposer des listes indicatives et à monter des dossiers de nomination en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial,*
2. *Prenant acte des progrès réalisés dans l'analyse de la Liste du patrimoine mondial, conduite par l'ICOMOS et l'IUCN, dont les résultats seront soumis au Comité lors de sa 28^e session en 2004,*
3. *Appréciant les progrès dans la préparation des études destinées à favoriser la révision des Listes indicatives nationales dans le cadre des consultations régionales et de l'exercice de rapports périodiques,*
4. *Rappelant l'esprit de la Résolution de la 12^e Assemblée générale des Etats parties en 1999, qui encourage notamment la coopération bilatérale et multilatérale au profit des Etats parties dont le patrimoine est sous représenté sur la liste, le renforcement des compétences et la formation,*
5. *Invite les Etats parties dont le patrimoine est bien représenté sur la Liste, à espacer volontairement les nouvelles nominations et à assister les Etats parties sous-représentés ayant besoin d'une assistance technique, afin de favoriser la préparation et la mise à jour des listes indicatives et des dossiers de nominations des biens naturels et culturels sur la Liste du patrimoine mondial ;*
6. *Demande aux organisations consultatives (i) d'assister les Etats parties dans la mise en œuvre de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives crédibles, équilibrées et représentatives, (ii) de rendre compte au Comité lors de sa 28^e session des résultats des analyses en cours de la Liste du patrimoine mondial (iii) de proposer des mesures opérationnelles pour favoriser la représentativité de la Liste du patrimoine mondial au regard de la diversité du patrimoine culturel et naturel, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs stratégiques pour renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial.*